

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 1^{er} octobre 2013 à 13 h 30 en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à Matane.

Présences :

M^{me} Victoire Marin, maire de Grosses-Roches
MM. Claude Canuel, maire de Matane
Pierre Thibodeau, préfet et maire de Saint-Ulric
Yvon Tremblay, maire de Saint-Léandre
Roger Vaillancourt, maire de Saint-René-de-Matane

La séance est tenue sous la présidence du préfet, monsieur Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum;
 - 2- Adoption de l'ordre du jour;
 - 3- Déneigement et transport de neige – 158, Soucy – saison 2013-2014;
 - 4- Évaluation foncière – Servitech – Session d'information gratuite concernant l'utilitaire Converttech pour la conversion des données résidentielles, le 3 octobre 2013 à Québec;
 - 5- Transport adapté – service offert dans le cadre des élections municipales – 27 octobre 2013 (vote par anticipation) et 3 novembre 2013 (journée du vote);
 - 6- Diminution du taux de remboursement des frais de déplacements lors de l'utilisation du véhicule personnel (par choix);
 - 7- Autorisation appel d'offres – Vidange, transport et disposition des boues de fosses septiques;
 - 8- Comité de sélection – génie forestier;
 - 9- Contribution financière 2014 – Charte des paysages BSL – 1 500 \$/MRC;
 - 10- Projet « Patrimoine bâti (2012) » – Infographie des cahiers de santé des bâtiments les plus méritants identifiés à la phase 1;
 - 11- Sondage :
 - 11.1 Financement;
 - 11.2 Stratégie de diffusion;
 - 12- Invitation au Gala de l'excellence de la Chambre de commerce région de Matane, le 9 novembre 2013 à Matane;
 - 13- Service d'inspection et génie civil – ville de Cap-Chat;
 - 14- Lettre du ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsables des Aînés – Aide financière pour l'élaboration d'une Politique des aînés et de son plan d'action dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des aînés (MADA);
 - 15- Communiqué, le 28 septembre 2013 – FQM – Le Congrès de la FQM se conclut sur des gains pour les territoires;
 - 16- Communiqués, le 26 septembre 2013 :
 - Cabinet Première Ministre – La Première Ministre annonce 470 M\$ pour le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité – PNR III;
 - FQM – Reconduction de la Politique nationale de la ruralité – Un signal de confiance envers les régions;
 - 17- Varia;
 - 18- Période de questions;
 - 19- Fermeture de la séance.
-

RÉSOLUTION 604-10-13

VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif sont tous présents, forment le quorum et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Canuel et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant les sujets suivants au point Varia et en laissant celui-ci ouvert :

- a) Communiqué – suivi de l'AGA de la FQM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 605-10-13

DÉNEIGEMENT – 158, SOUCY – SAISON 2013-2014

CONSIDÉRANT la soumission des Entreprises Michel Tremblay inc. pour le déneigement des cases de stationnement de l'Édifice de La Matanie pour l'hiver 2013-2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roger Vaillancourt et résolu à l'unanimité :

D'accepter la soumission des Entreprises Michel Tremblay inc. pour le déneigement des cases de stationnement de l'Édifice de La Matanie pour l'hiver 2013-2014 :

- déneigement au montant de 2 000 \$ plus les taxes applicables;
- transport de neige, chargement inclus :
60,00 \$ plus les taxes applicables / voyage;
- frais de dépôt de neige usée (ville de Matane) inclus;
- épandage de sel et de sable non inclus;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 606-10-13

ÉVALUATION FONCIÈRE – SERVITECH ET SMI – SESSION D'INFORMATION GRATUITE CONCERNANT L'UTILITAIRE CONVERTECH POUR LA CONVERSION DES DONNÉES RÉSIDENTIELLES, LE 3 OCTOBRE 2013 À QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE Servitech et SMI ont travaillé en étroite collaboration afin de développer un utilitaire de conversion qui permettrait de diminuer de beaucoup le temps de conversion des données résidentielles pour le service de l'évaluation foncière;

CONSIDÉRANT QUE Servitech tiendra une session d'information gratuite, le 3 octobre 2013 à Québec;

CONSIDÉRANT QU'à cette occasion, l'ensemble des algorithmes seront passés en revue et les participants pourront poser toutes les questions pouvant permettre d'évaluer le temps épargné versus le coût de l'utilitaire CONVERTECH qui sera connu, sous peu, en vue des prévisions budgétaires 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvon Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser monsieur Denis Bouffard, technique en évaluation foncière, à participer à la session d'information gratuite, le 3 octobre 2013 à Québec, concernant l'utilitaire de conversion des données résidentielles CONVERTECH;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacements et de repas sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 607-10-13

TRANSPORT ADAPTÉ – SERVICE OFFERT DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES – 27 OCTOBRE 2013 (VOTE PAR ANTICIPATION) ET 3 NOVEMBRE 2013 (JOURNÉE DU VOTE)

CONSIDÉRANT QUE le MTQ demande aux services de transport adapté s'ils offrent le service lors des journées du vote (3 novembre 2013) et du vote par anticipation (27 octobre 2013), et si des mesures spéciales sont prévues pour répondre aux demandes dans le cadre des Élections municipales 2013;

CONSIDÉRANT la volonté de favoriser la participation des citoyens aux élections;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une première expérience, aucune demande n'ayant été reçue antérieurement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du comité administratif autorisent le financement, par la MRC de La Matanie, des frais pour l'utilisation d'un minibus et/ou du taxi adapté pour offrir le service de transport lors des journées du vote (3 novembre 2013) et du vote par anticipation (27 octobre 2013) dans le cadre des Élections municipales 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 608-10-13

DIMINUTION DU TAUX DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS LORS DE L'UTILISATION DU VÉHICULE PERSONNEL (PAR CHOIX)

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie vient d'acquérir un véhicule de service dans le but de réduire les frais de déplacements payés par la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la convention collective prévoit un mécanisme de remboursement des frais de déplacements pour l'utilisation des véhicules personnels dans le cadre du travail, qui tient compte des fluctuations du prix de l'essence à la pompe;

CONSIDÉRANT QUE la grille de la convention collective est également utilisée pour le établir le remboursement des frais de tout le personnel et des éluEs;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prévoir un taux de remboursement moindre lorsqu'une personne choisit d'utiliser son véhicule personnel alors que le véhicule de la MRC pourrait être disponible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvon Tremblay et résolu à l'unanimité :

QUE le taux de remboursement des frais de déplacement pour l'utilisation du véhicule personnel versé aux employés syndiqués, cadres et aux éluEs soit réduit de 55 % lorsqu'une personne choisit de ne pas utiliser le véhicule de la MRC si celui-ci est disponible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 609-10-13

AUTORISATION APPEL D'OFFRES – VIDANGE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec la compagnie Sani-Manic inc. pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques arrive à échéance le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service d'introduire la notion de compensation (25 %) à l'entrepreneur advenant le déplacement du camion et l'impossibilité d'effectuer la vidange;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la direction générale à procéder à l'élaboration du devis et à l'appel d'offres pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques, en intégrant la notion de compensation, et ce, selon deux (2) options :

Option A Contrat de deux ans, avec une troisième année facultative à la seule discrétion de la MRC;

Option B Contrat de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Comité de sélection – génie-forestier

Il est convenu que le comité de sélection sera convoqué le 7 octobre 2013 pour la tenue des entrevues pour la sélection de l'ingénieur forestier.

RÉSOLUTION 610-10-13

CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2014 – CHARTE DES PAYSAGES BSL – 1 500 \$/MRC

CONSIDÉRANT QUE depuis plus de dix ans, environ une trentaine d'organismes, dont les MRC, se sont impliqués dans la mise en valeur et la protection des paysages du Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE, réunis à partir de 2008 autour de la Table des paysages du Bas-Saint-Laurent, ces organismes ont travaillé afin d'améliorer les connaissances sur les enjeux paysagers, avec le dépôt d'études de caractérisation pour l'ensemble des huit (8) MRC, et de préparer une ébauche de Charte des paysages du Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la CRÉ entend, en concertation avec les MRC et partenaires, procéder à l'édition et la production, d'une version vulgarisée et facilement diffusable à un large public, du projet de Charte;

CONSIDÉRANT QU'en complément à l'implication de la CRÉ, il importe, pour donner une grande visibilité à ce document et une impulsion à toute la démarche locale et régionale en faveur des paysages, d'organiser un événement régional à l'attention des éluEs municipaux, intervenants régionaux et du public en général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvon Tremblay et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de La Matanie se fasse porte-parole de tous les intervenants impliqués régionalement afin de demander aux autres MRC du Bas-Saint-Laurent de réserver, lors de leur prochain exercice budgétaire, un montant non-récurrent de 1 500 \$ pour l'organisation d'une journée des paysages en 2014;

DE mandater le préfet afin de transmettre une lettre aux MRC à cet effet;

DE recommander au Conseil de la MRC de La Matanie d'allouer un montant non-récurrent de 1 500 \$ lors des prévisions budgétaires 2014 pour l'organisation d'une journée des paysages en 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 611-10-13

PROJET « PATRIMOINE BÂTI (2012) » – INFOGRAPHIE DES CAHIERS DE SANTÉ DES BÂTIMENTS LES PLUS MÉRITANTS IDENTIFIÉS À LA PHASE 1

CONSIDÉRANT la résolution numéro 295-04-13 du comité administratif de la MRC de La Matanie autorisant l'organisation d'une rencontre d'informations à Matane pour la présentation des résultats de la phase 2 du projet « Patrimoine bâti (2012) », pour un montant maximal de 2 000 \$ taxes incluses, montant déjà réservé au Pacte rural;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de produire les documents en lien avec les bâtiments identifiés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

DE réorienter le budget de 2 000 \$ taxes incluses, déjà réservé au Pacte rural, pour la production et l'infographie des cahiers de santé des bâtiments les plus méritants identifiés à la phase 1 du projet « Patrimoine bâti (2012) »;

DE prévoir au budget 2014, l'organisation de rencontres d'information pour la présentation aux conseils municipaux des résultats de la phase 2 du projet « Patrimoine bâti (2012) ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 612-10-13

INVITATION AU GALA DE L'EXCELLENCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE RÉGION DE MATANE, LE 9 NOVEMBRE 2013 À MATANE

CONSIDÉRANT l'invitation de la Chambre de commerce région Matane au Gala de l'Excellence « Québecor » et correspondant au 100^e Anniversaire, lequel aura lieu le 9 novembre 2013 au Riôtel de Matane, au coût de 125 \$ du billet;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC a résolu (575-09-13) de soumettre la candidature de la MRC de La Matanie dans la catégorie « Intégration des personnes immigrantes en milieu de travail » ayant à son emploi monsieur Nixon Sanon depuis le 18 juin 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser monsieur Pierre Thibodeau, préfet, madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Olivier Banville, directeur adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, ainsi que monsieur Nixon Sanon, conseiller en environnement et cours d'eau, et sa conjointe, à assister au Gala de l'Excellence « Québecor », le 9 novembre 2013 à Matane;

D'autoriser le paiement des frais d'inscriptions au montant total de 625 \$ et le remboursement des frais de déplacements sur présentation d'un rapport de dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 613-10-13

SERVICE D'INSPECTION ET GÉNIE CIVIL – VILLE DE CAP-CHAT

CONSIDÉRANT QUE la ville de Cap-Chat a manifesté son intérêt pour conclure des ententes relatives aux services d'inspection et de génie civil de la MRC de La Matanie;

CONSIDÉRANT les échanges entre les membres du comité et les orientations dégagées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roger Vaillancourt et résolu à l'unanimité :

DE prévoir une rencontre avec les représentants de la ville de Cap-Chat afin de discuter et de négocier les paramètres d'ententes;

QUE le préfet, la directrice générale et secrétaire-trésorière et le directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme soient et sont mandatés à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lettre de monsieur Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés

Aide financière maximale de 50 000 \$ à la MRC de La Matanie pour l'élaboration d'une *Politique des aînés* et de son plan d'action ainsi qu'une aide financière maximale de 10 800 \$ pour que le Carrefour action municipale accompagne la MRC dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des aînés (MADA), et ce, pour la réalisation d'une démarche en partenariat pour la ville de Matane et les municipalités de Baie-des-Sables, Grosses-Roches, Saint-Jean-de-Cherbourg et Saint-René-de-Matane.

RÉSOLUTION 614-10-13

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ÉLABORATION D'UNE *POLITIQUE DES AÎNÉS* ET DE SON PLAN D'ACTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

CONSIDÉRANT l'annonce du ministre de la Santé et des Services sociaux concernant une aide financière maximale de 50 000 \$ pour l'élaboration d'une *Politique des aînés* et de son plan d'action ainsi qu'une aide financière maximale de 10 800 \$ pour que le Carrefour action municipale accompagne la MRC de La Matanie dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des aînés (MADA);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roger Vaillancourt et résolu à l'unanimité :

DE mandater le préfet afin d'émettre un communiqué de presse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

- a) Information- Communiqué – suivi de l'AGA de la FQM;

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 615-10-13

Il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 15 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé)

Pierre Thibodeau
Préfet

(signé)

Line ROSS, M.B.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Pierre Thibodeau, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

(signé)

Pierre Thibodeau, préfet